



Fédération des
PARCS NATURELS
de Wallonie

Aperçu des projets marquants

dans les Parcs naturels de Wallonie



Avant-propos

Cette brochure est la suite logique des 4 brochures « 5 années de projets dans les Parcs naturels » parues en 2014 et qui présentaient les projets marquants mis en œuvre par les Parcs naturels entre 2009 et 2013.

Suite au succès rencontré par cette initiative, l'idée a germé de faire une présentation annuelle des projets des Parcs naturels qui ne se veut pas exhaustive mais plutôt le reflet du dynamisme et de la transversalité des projets réalisés dans les Parcs.

L'année 2014 est une année particulière puisqu'elle signe la fin de la programmation 2007-2013 des projets européens et amorce l'arrivée de nouveaux projets liés à la nouvelle programmation 2014-2020. De nombreux Parcs naturels ont donc concentré une partie de leurs efforts sur la préparation des nouveaux projets que ce soit pour le Feader (projet Leader) ou Interreg.

L'année 2014 a également été l'occasion pour deux Parcs naturels de finaliser leur Plan de gestion (Plan d'action stra-

tégique sur 10 ans), ce qui porte à 4 le nombre de nouveaux Plans de gestion mis en œuvre par les Parcs naturels ces trois dernières années. L'année 2015 devrait voir l'aboutissement de 4 autres Plans de gestion.

Enfin, la fin d'année 2014 a réservé une agréable surprise au sein de la famille des Parcs puisque le Parc naturel de Gaume a été reconnu par le Gouvernement wallon juste avant les fêtes de fin d'année. Une belle récompense pour le travail réalisé par les forces vives et les 9 communes gauloises du Parc durant plus de trois ans.

Les Parcs naturels restent plus que jamais des territoires d'expérimentations comme l'illustre à merveille la brochure que vous tenez entre les mains : filière laine, agro-foresterie, trame verte et bleue, circuits-courts, tourisme durable, nouvelles technologies, etc. les thématiques innovantes du moment se concrétisent dans les Parcs naturels !

Bonne lecture

Les missions des Parcs naturels*

- Assurer la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et paysager du Parc naturel;
- Contribuer, dans les limites du périmètre du Parc naturel, à définir et à orienter les projets d'aménagement du territoire suivant les principes du développement durable;
- Encourager le développement durable sur le territoire du Parc naturel, en contribuant au développement local, sur les plans économique et social, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de la vie;
- Organiser l'accueil, l'éducation et l'information du public;
- Participer à l'expérimentation de nouveaux modes

de gestion de l'espace rural, au test de processus et méthodes innovants de planification, ainsi qu'à la mise en œuvre de programmes européens et de coopération territoriale européenne;

- Rechercher la collaboration entre les Parcs naturels et, le cas échéant, la collaboration transfrontalière avec les zones similaires des régions ou pays limitrophes;
- Susciter la mise en œuvre d'opérations de développement rural dans les communes qui le composent et veiller à ce que la cohérence des projets transcommunaux dans le cadre des programmes communaux de développement rural soit assurée.

* Extrait du Décret relatif aux Parcs naturels du 16 juillet 1985

Table des matières

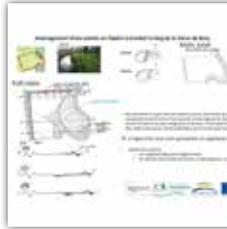
NATURE ET BIODIVERSITÉ	5
UNE TRAME VERTE ET BLEUE SUR L'ESCAUT : ON PASSE À L'ACTE.....	6
BIODIVERSITÉ ET BÂTIMENTS PUBLICS À VIROINVAL.....	7
RESTAURATION DE LA MONTAGNE DU DEISTER À LA ROCHE-EN-ARDENNE	8
SAULE TÊTARD ET FERTILITÉ DES SOLS, UN LIEN ÉVIDENT	9
INVENTORIONS NOS VERGERS POUR MIEUX LES (FAIRE) CONNAÎTRE	10
LA CHEVÊCHE D'ATHÉNA, UN INVENTAIRE SUR L'ENSEMBLE DU PARC NATUREL.....	11
MISE EN PLACE D'UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES PUBLICS	12
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET PAYSAGE	13
OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DU PAYSAGE : UNE 4 ^{ÈME} CAMPAGNE ENSOLEILLÉE !.....	14
LIGNES DE CONDUITE POUR LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION DU GRAND ÉOLIEN	15
SÉMINAIRE CONSACRÉ À LA PROBLÉMATIQUE DES GÎTES DE GRANDE CAPACITÉ.....	16
LA PARTICIPATION CITOYENNE : UN ATOUT POUR LA GESTION DURABLE DES PAYSAGES.....	17
BROCHURES SUR LE PETIT PATRIMOINE POPULAIRE À VIROINVAL	18
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	19
UNE FILIÈRE LAINE AU PAYS DES COLLINES ? OUI, C'EST POSSIBLE !.....	20
LE CHEVAL DE TRAIT ARDENNAIS AU SERVICE DE LA RURALITÉ.....	21
UNE CARTE INTERACTIVE DES PRODUCTEURS DU PARC.....	22
TERROIRLUX : LES CLÉS DE LA CONSOMMATION LOCALE EN UN CLIC	23
LES MARCHÉS CARREFOUR ET SAVEURS : PRIORITÉ AUX CIRCUITS COURTS.....	24
LES SEMAINES "OH LE GOÛT !"	25

Table des matières

AUX SOURCES DE LA FORÊT, OSEZ LE TOURISME NATURE !.....	26
CYCLOLÉGENDES – LE PARC NATUREL HAUTE-SÛRE FORÊT D’ANLIER À VÉLO !.....	27
LE CIRCUIT BÉRIA : SUR LES TRACES DU PATRIMOINE LOCAL	28
ÉDUCATION ET SENSIBILISATION	29
L’ÉCOLE DU DEHORS, UN LIEN FORT ENTRE L’ENFANT ET LA NATURE	30
LES BOTANISTES EN HERBE : UNE EXPOSITION DIDACTIQUE	31
HUIT BROCHURES POUR LES 20 ANS DU PARC.....	32
DES ARBRES FRUITIERS DANS LES ÉCOLES.....	33
LE PARC NATUREL DES PLAINES DE L’ESCAUT, UN TERRITOIRE À FAIRE DÉCOUVRIR.....	34
RÉALISATION D’UNE APPLICATION MOBILE « MISSION LOUTRE »	35
EN SORTANT DE L’ÉCOLE, NOUS AVONS RENCONTRÉ.....	36
FANIA, C’EST AUSSI POUR LES PETITS !.....	37

Nature et biodiversité

Biodiversité



UNE TRAME VERTE ET BLEUE SUR L'ESCAUT : ON PASSE À L'ACTE...



Parc naturel transfrontalier du Hainaut

Etude pré-opérationnelle • Cartographie fine de la trame écologique sur l'axe Escaut transfrontalier
Périmètre dans le cadre du projet Interreg franco-wallon-flamand DOStRaDE



La mise en place de la trame verte et bleue (TVB) a pour objectif d'enrayer la perte de biodiversité due à la fragmentation du territoire causée par les activités humaines. Cela passe par la préservation, la gestion et la remise en bon état des milieux nécessaires aux continuités écologiques, tout en prenant en compte les activités humaines, et notamment agricoles, en milieu rural...

Dans le cadre du projet pilote « Cartographie fine de la trame écologique sur l'axe Escaut transfrontalier France-Wallonie » du projet Interreg Dostrade, une cartographie des continuités a été réalisée en 2013 et 2014 à l'échelle du parcellaire (5.000e). Un porter à connaissances est réalisé pour chaque commune cartographiée, l'objectif étant que ces communes puissent intégrer ce document dans leur stratégie territoriale.

De cette étude préalable, ont émergé des projets d'aménagements de préservation, de restauration et de création d'éléments écologiques (mares, haies...). Certains ont été réalisés, d'autres sont en cours... Parmi eux, un réseau de mares en faveur du Triton crêté et une zone de frai pour le brochet à Wiers...

Ainsi, 8 mares ont été creusées ou restaurées en 2014 au sein de la plaine agricole qui borde la Verne de Bury. Elles bénéficient d'une connectivité fonctionnelle grâce au réseau de bandes de parcelles aménagées (MAE) mises en place par l'entreprise Demasy.

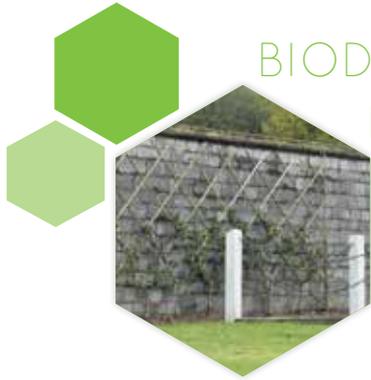
En bordure directe de la Verne de Bury, une prairie sera aménagée en site de frai pour le brochet. L'expansion des crues par gravité sera facilitée par la suppression de bourrelets de curures, par le décaissement de 10 à 30 cm de terres et par le surcreusement d'un chenal permettant aux alevins de rejoindre le cours d'eau. Cette action bénéficie d'une collaboration étroite entre IPALLE, le PNPE et le Contrat Rivière Escaut-Lys. La prairie a été acquise par l'intercommunale Ipalle et une convention a été rédigée, prévoyant sa gestion (éco-pâturage) par le PNPE.



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de villages inventoriés	8
Nombre d'hectares inventoriés	3300





BIODIVERSITÉ ET BÂTIMENTS PUBLICS À VIROINVAL



Un grand nombre de lieux publics sont fort minéralisés et ne laissent que peu de place à la nature. C'est dans l'optique d'augmenter la présence de verdure et de vie aux alentours de certains bâtiments publics que le Parc naturel Viroin-Hermeton participe au projet Biodibap. L'acronyme « Biodibap » signifie en fait Biodiversité et bâtiments publics. La participation à ces projets (Biodibap' 2.0 et Biodibap v3) vise un but de conservation de la nature mais aussi de sensibilisation et d'information des habitants. Les différents projets permettent en effet de confronter les citoyens à la biodiversité dans des lieux qu'ils avaient l'habitude de voir nus et aseptisés.

Ce projet, porté par le Parc naturel, a permis de planter environ 120 arbres fruitiers palissés le long des murs extérieurs des églises et cimetières de l'entité de Viroinval. Les variétés ont été choisies en collaboration avec le Centre de recherches agronomiques de Gembloux et les plantations avec l'aide précieuse du Service technique communal. À terme les aménagements réalisés autour des cimetières ont permis de transformer ceux-ci en parc funéraires. En plus de l'intérêt certain pour la biodiversité, ceux-ci ajoutent une touche d'esthétisme dans ces lieux parfois austères. Les fruits portés par les arbres sont laissés à disposition des habitants, qui y trouvent donc également un intérêt économique.

Des aménagements sont également réalisés dans certaines écoles de l'entité. L'objectif est de réconcilier les enfants, citoyens de demain, avec la vie sauvage dans des endroits où ils ont perdu l'habitude de la rencontrer. Des pierriers, petits murets de pierres sèches d'origine locale sont montés au sein des différentes implantations scolaires ainsi qu'autour de l'ancienne église de Nismes afin d'y accueillir les reptiles.

Des semis d'hélianthes, de mauves, de coquelicots, de trèfles, de luzerne... sont en outre réalisés dans les écoles. Des dépôts de matériaux divers (sable, graviers, terres ou encore coquilles d'escargots) sont disposés à proximité de ces semis. Ces aménagements offrent donc le gîte et le couvert à diverses espèces d'hyménoptères.



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre d'arbres plantés	120
Variétés fruitières plantées	25
Nombre de sites	8

RESTAURATION DE LA MONTAGNE DU DEISTER À LA ROCHE-EN-ARDENNE



Le site de la Montagne du Deister est un joyau qui, suite à l'abandon des anciennes pratiques agro-pastorales (pâturage itinérant et cultures sur terrasses) a été complètement reboisé soit par plantations résineuses ou recolonisation ligneuses de feuillus. Aussi étonnant que cela puisse paraître, la plupart des anciens murets de ces terrasses à plusieurs niveaux ont été maintenus en bon état malgré un abandon complet pendant de nombreuses décennies. Dans les endroits les plus hostiles à la recolonisation ligneuse (affleurements rocheux et sols très superficiels), la végétation des rochers siliceux et des landes sèches et quelques espèces typiques des pelouses pionnières sont de précieux indicateurs de la valeur biologique de ce site exceptionnel.

Aussi, afin de remettre en valeur ce lieu, un projet de longue haleine conciliant conservation de la nature, valorisation des patrimoines historique et paysager, et même éco-tourisme est né grâce à la volonté conjointe de nombreux acteurs différents (commune de La Roche-en-Ardenne, propriétaires privés, DNF, GAL Pays de l'Ourthe et Parc naturel des deux Ourthes).

La première phase de ce vaste projet a débuté en 2014 : Les travaux d'abattage des résineux (sur terrains privés) ont permis de remettre en lumière les anciennes terrasses en pierre sèche du Deister. De par leur exposition plein sud, ces anciens murets remis en lumière pourront désormais redevenir un habitat de prédilection pour les reptiles tels que la couleuvre coronelle et le lézard des murailles.

Les prochaines étapes seront le déboisement des terrains communaux (feuillus) nettoyage des terrains, la mise sous statut de Réserve Naturelle Domaniale et la gestion par pâturage extensif afin de restaurer les milieux thermophiles sur schiste. Ce qui constitue « une première » car de telles actions de restauration ont, jusqu'à présent été limitées aux pelouses calcaires. Plus de 5 ha de terrains seront ainsi restaurés pour le bénéfice de la biodiversité et du patrimoine historique de la région.



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Remise en lumière d'anciennes terrasses en pierre sèche	Plus de 500 mètres de murets (3 niveaux de terrasses)
Propriétaires impliqués dans le projet	3 propriétaires privés (+/-1 ha) 1 propriétaire public : Commune de La Roche-en-Ardenne (+/- 5ha)
Intervenants impliqués	7 (Commune, DNF, DEMNA, propriétaires privés, FTLB, Parc naturel, GAL pays de l'Ourthe)
Réserve Naturelle Domaniale	5 ha (en cours de création)



SAULE TÊTARD ET FERTILITÉ DES SOLS, UN LIEN ÉVIDENT



Depuis plusieurs années, les agronomes du Parc naturel du Pays des Collines œuvrent au développement de projets permettant d'améliorer et de pérenniser la qualité des sols agricoles. En effet, l'intensification des pratiques mécaniques et la diminution des apports de matières organiques telles que les fumiers ont favorisé la diminution du taux de carbone en région limoneuse de culture de l'ordre de 15% à 30% depuis 55 ans environ. Les conséquences tant agronomiques (érosion, perte de biodiversité,...) que sociétales (coulées boueuses récurrentes, inondations dans les maisons,...) sont une réalité à prendre en compte dans la gestion du bassin versant et au niveau de la parcelle.



Dans ce cadre, un ambitieux projet, innovant et expérimental, a consisté à mettre sur pied la première filière d'approvisionnement en Bois Raméal Fragmenté (BRF) en Wallonie. Le BRF est du broyat issu des tailles de branches de faible section d'arbres feuillus. Incorporé dans les sols, il permet de stimuler une intense activité biologique, de restaurer les propriétés physique, chimique et biologique et de lutter contre le réchauffement climatique par stockage du carbone atmosphérique. La filière s'appuie sur la valorisation du broyat issu des tailles des saules têtards du territoire.

En 2014, 100 saules têtards ont été taillés chez 16 personnes. Environ 64 m³ de broyat ont été récoltés et utilisés en incorporation chez deux maraîchers et en paillage à l'étable chez un agriculteur. Afin de créer la ressource en BRF de demain 858 perches de saules ont été replantées. Outre la production de BRF, la taille est aussi un moyen d'éviter l'écartement du tronc qui permet une plus grande durabilité des arbres. Ce projet s'inscrit dans une démarche globale agro-environnementale où il ne s'agit plus d'un duel entre agriculture et nature, mais bien du développement de la nature en milieu cultural afin que l'agriculteur profite des services écosystémiques. Le Parc naturel a fait de la gestion durable des sols sa spécificité et poursuivra ses actions en collaboration avec les agriculteurs pour une agriculture durable et rentable.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Saules têtards taillés (particuliers, agriculteurs)	100 (91, 9)
Personnes concernées par les tailles	16 (15 particuliers, 1 agriculteur)
Mètres cubes récoltés	64
Perches de saules plantées	858
Tonnes d'humus produites dans les sols (tonnes)	4,8
Azote disponible pour les cultures (kg)	117



INVENTORIONS NOS VERGERS POUR MIEUX LES (FAIRE) CONNAÎTRE



Les vergers hautes tiges sont un patrimoine en voie de disparition sur le territoire wallon. Pourtant ils sont un précieux réservoir de biodiversité. Pas seulement par les différentes variétés fruitières adaptées à la région dont ils sont composés mais aussi parce qu'ils font partie d'un écosystème « verger » avec les haies les entourant qui abritent une faune et une flore diversifiées.

Un projet rassemblant tous les Parcs naturels de Wallonie a permis d'inventorier les vergers sur leur territoire afin de prendre un instantané de la situation mais surtout de promouvoir la plantation et l'entretien des vergers.

Avec l'aide du Centre wallon de Recherche Agronomique de Gembloux, une méthodologie d'inventaire a été mise sur pied. L'analyse porte d'abord sur le verger dont 59 données ont été collectées (propriétaire, caractérisation du verger, entretien, environnement, pâturage, biodiversité, plan du verger, photos, ...).

Des informations sont ensuite collectées pour chaque arbre du verger (espèce, variété, potentiel de conservation du fruit, date de la cueillette, origine de l'arbre, type d'arbre, forme, circonférence, hauteur, environnement et état de santé de l'arbre).

Au Parc naturel de la Vallée de l'Attert, nous avons réalisé un inventaire complet en incluant tous les vergers car dans la région les vergers de grande importance et installés pour la production ne sont pas fréquents. Nous retrouvons surtout des vergers plus petits, souvent accolés à la maison pour la consommation familiale. Même si les pommiers sont majoritaires, les pruniers sont bien représentés. Les poiriers sont assez rares car le terrain ne s'y prête pas. Un certain nombre de variétés ont également été identifiées.

Ce projet a permis de promouvoir l'importance des vergers hautes tiges par la discussion avec les propriétaires sur le terrain et la publication d'articles thématiques. Le Parc naturel a également instauré une opération « vergers en forme » en allouant une aide de 50% à la taille pour le particulier, en proposant des ateliers de taille d'arbres fruitiers et en identifiant les variétés présentes dans les vergers.

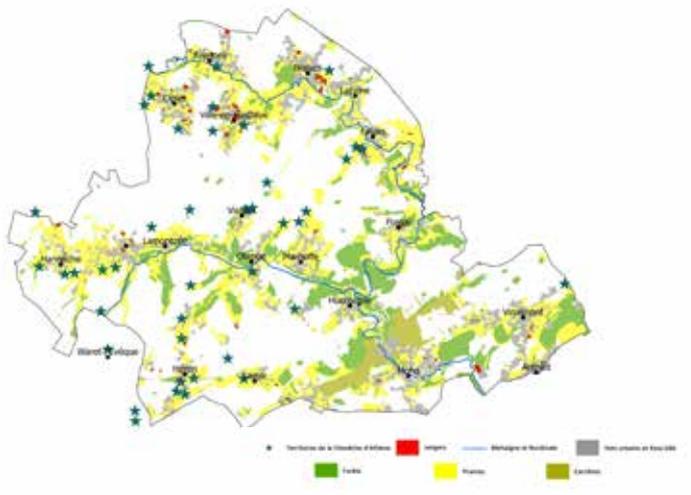
Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre d'arbres répertoriés	1066
Nombre de vergers	70
Nombre d'arbres par verger	entre 8 et 15
Nombre de variétés différentes	43





LA CHEVÊCHE D'ATHÉNA, UN INVENTAIRE SUR L'ENSEMBLE DU PARC NATUREL



Début 2014, un inventaire de la Chevêche d'Athéna a été effectué sur l'ensemble du territoire du Parc naturel Burdinale-Mehaigne. L'espèce étant menacée par la destruction de son habitat et pour bien d'autres raisons, il nous semblait nécessaire de faire le point de la situation de cette espèce sur notre territoire.

Après analyse des données, nous estimons qu'il y aurait 42 territoires occupés par la Chevêche d'Athéna, correspondant à une densité de 0.28 territoires par km². Notons qu'une grande partie du territoire est complètement désertée par la Chevêche car elle n'y trouve pas les habitats qui lui conviennent. Si on supprime cette partie dont le potentiel d'accueil est très faible, on se retrouve avec une densité de 0.45 territoires par km².

La Chevêche d'Athéna ne se répartit pas uniformément sur le territoire du Parc naturel. Les couples se répartissent en îlots, avec des noyaux de concentration dans les milieux les plus favorables. Les milieux qui ne lui conviennent pas sont généralement évités (plaine agricole en openfield, zones boisées, zones trop urbanisées...). Sur la carte, on remarque que la partie à l'est de Fumal et Huccorgne ne présente qu'un seul territoire. Cela s'explique pour plusieurs raisons : la présence de nombreux boisements, la zone des carrières de Moha, une forte urbanisation et enfin un manque d'éléments qui lui conviennent (arbres têtards, vieux vergers...).

Au final, l'habitat idéal de notre petite Chouette est constitué de milieux ouverts dans lesquels on trouve des prairies (de fauche et pâturées) qui offrent des terrains de chasse toute l'année. La présence de vergers hautes-tiges et d'arbres têtards est extrêmement importante. Les haies ainsi que d'autres éléments constitutifs du maillage écologique doivent également être présents. La chevêche doit disposer de nombreux postes d'affûts et surtout de nombreuses cavités qui lui serviront d'abris ainsi que pour nicher.

Un article synthétisant l'étude réalisée a été publié dans le journal du Parc. Nous donnons également des recommandations pour aider la chevêche (plantation et entretien de saules têtards, pose de nichoirs...).



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de points d'écoutes	145
Nombre de territoires	42
Superficie prospectée	11.000 ha
Nombre d'observateurs	10

MISE EN PLACE D'UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES PUBLICS



Depuis 2013, la commune de Raeren, localisée au Nord-Est du Parc naturel des Hautes Fagnes-Eifel, a choisi d'entrer dans une démarche « zéro pesticides », supprimant ainsi l'utilisation de tous produits chimiques.

Elle est entrée dans un processus de gestion différenciée (GD) de ses espaces. Pour rappel, la gestion différenciée prend en compte les trois piliers de la durabilité. Les espaces doivent donc rester accueillants pour les touristes et les citoyens, et favoriser la biodiversité en diminuant ou supprimant l'utilisation des pesticides.

Comment ? En concevant, dès le départ : des espaces peu gourmands en entretien, des espaces verts répondant à la demande citoyenne, des espaces verts prenant en compte l'évolution de la végétation et l'usure des revêtements.

En 2014, la Commune de Raeren a signé une convention avec le pôle de gestion différenciée qui propose un programme d'accompagnement dans la mise en place de la gestion différenciée des espaces verts communaux.

Dans un premier temps, le rôle du Parc naturel était celui d'intermédiaire-interprète entre le pôle GD et les autorités communales. Par la suite, dans un souci de collaboration, l'équipe s'est vue confier la mission de fournir un inventaire et une classification des espaces verts de la commune, afin de proposer par la suite des pistes de gestion en accord avec la gestion différenciée.

Cet inventaire fut réalisé entre mai et août 2014 par un stagiaire du Parc naturel dans les 3 villages de la commune. Ensuite, ce dernier a établi une classification des espaces verts communaux en tenant compte de la pression de gestion appliquée aux espaces et du type d'entretien. C'est à partir de cette classification et de la localisation des espaces verts que sont apparues les zones où des changements pouvaient être envisagés par la Commune. Par exemple, les zones traitées aux herbicides constituent des zones de changement obligatoire suite à l'arrêt d'utilisation des pesticides. D'autres zones parmi les parterres et pelouses ont été identifiées au cas par cas et ont fait l'objet d'une proposition de gestion visant à économiser du temps d'entretien.

En octobre 2014, le fruit de cette collaboration entre le Parc, le Pôle Gestion Différenciée et les services communaux fut présenté aux instances communales et le plan de gestion différenciée fut officiellement approuvé. Ce plan prévoit notamment l'achat de 2 nouvelles machines de désherbage alternatif. Les ouvriers communaux en charge de l'entretien des espaces verts, premiers concernés par cette démarche, se sont également montrés très enthousiastes.



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre d'espaces inventoriés	23
Surface inventoriée (m ²)	5250
Nombre de fiches rédigées	10
Nombre de villages visités	3
Nombre de partenaires	3

Aménagement du territoire et paysage





OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DU PAYSAGE : UNE 4^{ÈME} CAMPAGNE ... ENSOLEILLÉE !



Le Parc naturel s'est doté d'un Observatoire photographique transfrontalier des paysages qui se veut à la fois un outil de connaissance et d'analyse des paysages et de leurs évolutions, mais aussi un outil de mobilisation des publics autour du paysage.

Initié en 2008, ce projet s'appuie notamment sur le suivi photographique récurrent d'une soixantaine de points de vue, selon une procédure rigoureusement identique.

Les différents clichés pris à intervalle régulier permettent de suivre l'évolution du paysage, une analyse des changements et de leurs causes dans un laps de temps cohérent.

La quatrième campagne a donc été réalisée pendant cet été 2014. Sa mise en ligne en septembre a permis d'identifier les changements directement perceptibles sur les clichés et notamment les variations saisonnières particulièrement fortes.

Cette période a aussi été l'occasion de présenter de manière professionnelle, une série de tirages de l'exposition « Variations paysagères » d'Edith ROUX proposée du 15 août au 15 septembre 2014, émanant de la collection du centre Régional de la Photographie de Douchy-les-Mines (F) aimablement mise à notre disposition.

Mise en place d'observatoires locaux : un guide-conseils au service des décideurs

Parallèlement, un guide d'aide à la mise en place d'observatoires locaux, à destination des élus, des habitants et toute autre structure souhaitant développer un projet, a été édité.

A travers ce guide-conseils, nous mettons notre expérience à disposition. Il existe en effet de nombreux intérêts pour les communes et leurs gestionnaires à disposer d'un mini-observatoire pour suivre la progression d'un projet local ou anticiper, avec les habitants, l'évolution de toute ou partie de la commune.

www.facebook.com/observatoirepaysages-PNTH

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de sites suivis	60
Nombre de campagnes photographiques	4





LIGNES DE CONDUITE ET OPTIONS RECOMMANDÉES POUR LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION DU GRAND ÉOLIEN



Parcs éoliens (décembre 2014)

- En fonctionnement
- Demande de permis en cours
- Eoliennes autorisées
- Projet refusé
- Recours en cours
- ★ Procédure annulée



Sur le territoire du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier se situent des zones propices à l'implantation du grand éolien (puissance unitaire supérieure à 1MW). Vu les impacts de tels projets, il est opportun de mettre en place une démarche de réflexion sur leur implantation à l'échelle transcommunale : le territoire d'un Parc naturel convient particulièrement bien pour mener cette démarche.

Tenant compte des réglementations actuelles et en projet, tenant compte du contexte du développement éolien en Wallonie (présenté par l'APERe à Martelange en 2013), dans un souhait d'analyser objectivement les dossiers qui seraient soumis pour avis à la Commission de gestion du Parc naturel, la sous-commission « Aménagement du territoire » a travaillé à l'écriture de lignes de conduite et de recommandations (sur base d'un travail mené par le Parc naturel des deux Ourthes). Le document a été approuvé par la Commission de gestion du Parc en mars 2014. Il peut être utilisé par tout opérateur consulté dans le cadre de l'octroi du permis unique visant à autoriser l'implantation et l'exploitation de parcs éoliens. Il a été communiqué aux communes du Parc naturel.

Ce document est à considérer comme une grille d'analyse des dossiers : il permet de concilier au mieux les enjeux énergétiques, d'aménagement du territoire et de préservation du cadre de vie, du paysage et de la biodiversité. Chaque thématique est déclinée en critères qui abordent les impacts liés tant à la phase de construction des éoliennes qu'à leur exploitation ou à la réhabilitation des sites en fin d'exploitation.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de recommandations générales	11
Nombre de thématiques	5
Nombre de critères	25
Nombres de demandes de permis unique portant sur l'implantation et le grand éolien soumis à l'avis de la Commission de gestion en 2014 (nombre total de mâts)	3 (20 mâts)



Chaque dossier est désormais analysé sous l'angle de cette grille d'analyse, les données contenues dans les dossiers étant complétées par les documents de référence du Parc, dont la charte paysagère. Son utilisation est concluante mais la sous-commission pourrait, si nécessaire, proposer des modifications à la Commission de gestion.



SÉMINAIRE CONSACRÉ À LA PROBLÉMATIQUE DES GÎTES DE GRANDE CAPACITÉ



Organisée le 13 mai 2014 à La Roche-en-Ardenne, l'objectif de cette rencontre était de faire le point sur les questions urbanistiques, touristiques et de cadre de vie que pose la transformation d'anciennes fermes en gîtes de grande capacité. Cette matinée a été organisée en collaboration avec la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne et était à destination des mandataires/services communaux des territoires touristiques confrontés à cette problématique.

Les avantages de la création d'un gîte rural peuvent être multiples : participation au développement économique, soutien pour les services, développement d'une activité complémentaire à l'agriculture, revitalisation rurale, sauvegarde du patrimoine, etc. Malheureusement, ces avantages vont de pair avec une série d'inconvénients comme l'augmentation des nuisances, les destructions patrimoniales et le vandalisme, la dépréciation des biens voisins, ou encore l'incompatibilité entre les résidents permanents, les activités agricoles et les habitants de quelques jours.

Pour faire le point sur cette thématique, trois intervenants étaient au programme de cette matinée :

- Monsieur José SCHWANEN, 1er attaché à la DGO4 Arlon pour les différents aspects urbanistiques, la réhabilitation d'anciens bâtiments agricoles, l'intégration dans un contexte urbanistique villageois, etc.
- Monsieur Eric JURDANT, directeur au Commissariat Général au Tourisme en ce qui concerne les normes à respecter pour la création d'un gîte, les subventions, les règles de bon voisinage,...
- Monsieur Marc CAPRASSE, bourgmestre de Houffalize faisant part de cas concrets mais aussi de la réflexion de la commune sur cette thématique.

Le Parc naturel des Deux Ourthes a décidé de poursuivre cette réflexion au travers de l'élaboration d'une ligne de conduite transcommunale et d'une prise de position commune sur son territoire. Mis en place dans le cadre de la cellule d'assistance paysagère, le document devrait être finalisé pour la mi-2015 et sera proposé aux différents conseils communaux.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de participants	42
Nombre de communes représentées	10





LA PARTICIPATION CITOYENNE: UN ATOUT POUR LA GESTION DURABLE DU PAYSAGE



Depuis début 2014, le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel accompagne le groupe de travail « gestion du paysage » de la commune de Waimes. Ce groupe de travail constitué de membres de la CCATM, de la CLDR ainsi que des habitants de la commune est un outil de sensibilisation des citoyens aux enjeux de l'aménagement du territoire.

Les réunions sont animées par l'équipe Haute Ardenne de la Fondation Rurale de Wallonie. Le Parc naturel participe aux réunions pour appuyer les démarches et informer les membres du groupe de travail sur ces actions menées dans le domaine. Ainsi, le Parc naturel a présenté d'une part l'étude paysagère de la commune d'Ambève (Commune du Parc) et d'autre part une méthodologie d'analyse paysagère basée sur l'analyse réalisée pour le village de Sourbrodt (commune de Waimes).

En collaboration avec la FRW et la cellule architecturale d'Attert, une journée de terrain a également été organisée pour sensibiliser les participants aux grands enjeux du territoire (intégration de nouvelles constructions, cohérence villageoise, complexités de ZACC) et pour leur faire découvrir les paysages du passé et d'aujourd'hui. Suite aux propositions de l'échevin en charge de l'aménagement du territoire, le village d'Ondenval a été choisi comme village type à visiter. Autour de différents points de vue du village, une analyse concrète de l'évolution du paysage, une clé de lecture ainsi que d'autres aspects liés à l'aménagement du territoire (ZACC, nouveau lotissement en phase de création,...) ont été présentés et discutés au sein du groupe.

Le Parc a également joué le rôle de relais dans l'organisation d'une formation à la méthodologie mise au point par l'asbl ADESA aidant à la description des points de vue paysagers remarquables.

A partir d'une fiche descriptive, les membres du GT pouvaient donc valider, modifier voir supprimer des points de vue identifiés par ADESA.

La gestion durable d'un paysage n'est pas imaginable sans impliquer la population qui y vit, y travaille, le visite... Le rôle d'un Parc naturel est de soutenir ce genre d'implication citoyenne et de fournir son expertise afin que les générations futures puissent continuer à profiter de ces paysages ruraux qui font la richesse du territoire



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de participants en moyenne	15
Nombre de réunions en 2014	7
Nombre de sorties de terrain	1
Nombre de présentations en salle	3



BROCHURES SUR LE PETIT PATRIMOINE POPULAIRE À VIROINVAL



En 2013, le Parc naturel Viroin-Hermeton a publié une première brochure sur le Petit Patrimoine Populaire Wallon présent à Viroinval, en collaboration avec la Commune et à l'aide d'un subside provincial. 50 éléments ont été répertoriés en 2013 dans une brochure de format A5 de 28 pages. Les objectifs du projet sont, d'une part, de mettre en valeur les éléments de petit patrimoine et, d'autre part, d'en faire l'inventaire et l'état des lieux, en vue de restaurations et d'entretiens ultérieurs.

En 2014, le travail de recensement et de reportage photographique s'est poursuivi pour mettre en valeur d'autres éléments dans une seconde brochure, à publier en 2015, toujours en collaboration avec l'administration communale et l'aide d'un subside provincial (contrat de partenariat «Province de Namur - Commune de Viroinval»). Pour ce deuxième ouvrage, 53 éléments ont été sélectionnés, dans chacun des 8 villages du Parc naturel. Dans la mesure du possible, la répartition est équilibrée et présente au moins un élément relatif à la guerre 14-18 par village.

Le travail s'est déroulé en plusieurs étapes. La liste des éléments a pu être réalisée grâce à l'aide d'un bénévole, ancien géographe amoureux de patrimoine, qui a parcouru le territoire pour un relevé de qualité. Ces données ont été complétées par un historien local et par les données disponibles auprès de différentes sources bibliographiques. L'inventaire a ensuite été validé par le personnel du Parc naturel, qui est retourné sur le terrain afin de localiser (avec GPS) et photographier les éléments à intégrer dans la brochure.

Ensuite, le travail a consisté en la recherche d'explications et de données historiques sur les éléments sélectionnés. L'aide apportée par l'administration communale et l'historien local a été précieuse.

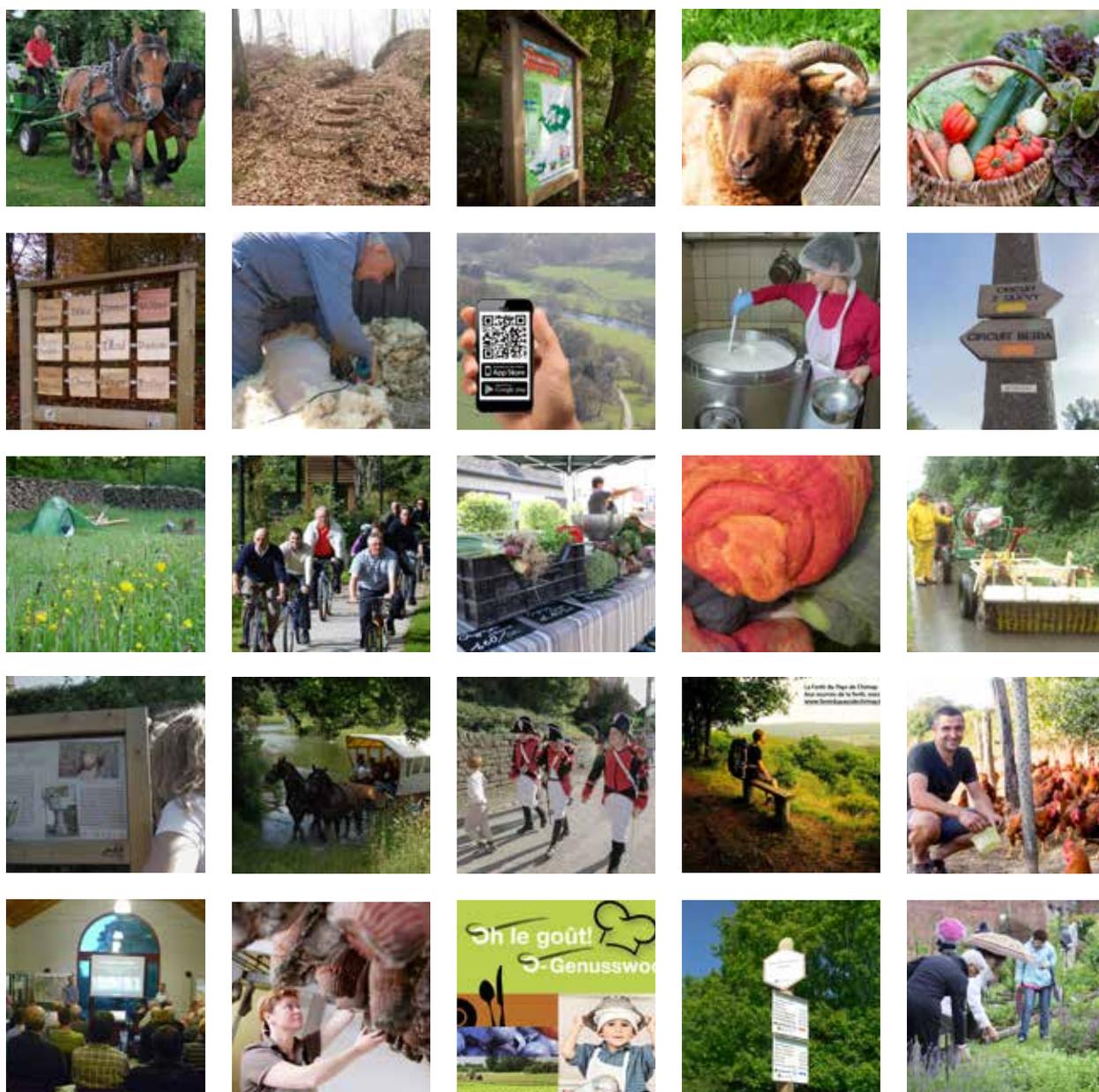
Enfin, un travail de mise en page clôture le projet afin de présenter, in fine, les éléments répertoriés sous forme d'une brochure imprimée à 1000 exemplaires en format A5 comme la précédente et en quadrichromie, également disponible gratuitement.



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre d'éléments intégrés dans la seconde brochure	54
Nombre d'exemplaires de la brochure	1000

Développement économique et social



UNE FILIÈRE LAINE AU PAYS DES COLLINES ? OUI, C'EST POSSIBLE !



Dès 2010, l'asbl NGE2000 (Nouveaux Gisements d'Emplois) du Luxembourg a remarqué que de nombreux propriétaires possédaient des moutons dont la laine, de très bonne qualité, était travaillée par de nombreux artisans et recherchée par un grand nombre de consommateurs en quête de produits fabriqués localement et avec des matières premières naturelles. La Filière Laine wallonne naissait. De là en découleront toute une série de projets et notamment, en 2014, le lancement de la première Filière Laine du Hainaut dans le Parc naturel du Pays des Collines suite à l'initiative de la Ferme du Coq à l'Âne de développer localement une filière laine.

Le Parc naturel du Pays des Collines, la Ferme du Coq à l'Âne soutenue par la Fondation Georges Lemay et la Filière Laine wallonne se sont alors associés pour aider une artisane locale (La Feutrierie) à développer le projet. Le développement d'une Filière Laine au Pays des Collines vise à valoriser localement les savoir-faire des éleveurs, des artisans et des tondeurs. Créer un dynamisme local, soutenir et fédérer des initiatives novatrices, et valoriser la diversification agricole dans un souci de rentabilité économique et d'équité sociale sont les fondements de ce projet ambitieux.

C'est ainsi qu'après avoir récolté plus de 600 kilos de laine et avoir subi différents traitements, les premiers produits artisanaux ou semi-industriels ont pu être commercialisés localement. Le Parc naturel joue un rôle central dans la mise en relation des éleveurs avec les tondeurs. 10 éleveurs et/ou tondeurs ont participé à la collecte et 62 contacts ont été établis avec des personnes désirant s'investir à l'avenir dans ce projet. Le réseau humain se crée !

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Artisan travaillant la laine	1
Éleveurs et/ou tondeurs impliqués dans le projet	10
Entreprises sollicitées	2
Kilos récoltés	620
Tenues de stands informatifs	7
Réunions préparatoires et de suivi	10
Contacts établis	62
Commerces vendant la laine	6



La méthode de travail a été la suivante :

- Visite de chaque éleveurs et/ou tondeurs afin d'expliquer le projet. Réunions de rencontre et tenues de stands informatifs.
 - Récolte de la laine, tri et pesée.
 - Lavage de la laine chez Traitex à Verriers.
 - Cardage et filage de la laine chez Terrade, dans le Limousin.
- Vente des pelotes de laines et des nappes cardées transformées par La Feutrierie lors des marchés fermiers et dans les commerces locaux.

LE CHEVAL DE TRAIT ARDENNAIS AU SERVICE DE LA RURALITÉ



Au plus grand bonheur des habitants et touristes de passage, le cheval de trait ardennais est sorti des bois et des champs cet été 2014 pour assurer de nouvelles missions.

A Houffalize, les chevaux de traits ont parcouru le centre-ville pour l'arrosage des bacs à fleurs.

Sur le RAVeL Gouvy-Houffalize-Bastogne, le brossage et le fauchage des accotements a été effectué à la vitesse du pas du cheval à l'aide du matériel adapté tracté grâce à l'énergie animale.

A La Roche-en-Ardenne, un char à bancs a effectué le transport de personnes depuis la Halle de Maboge en passant par le Cheslé pour une visite guidée de ce site celtique exceptionnel pour terminer à la plage de Maboge après une traversée à gué de l'Ourthe.



Ces diversifications de l'utilisation du cheval de trait en plein cœur de l'Ardenne se sont concrétisées grâce à l'appel à projets « générations rurales, le cheval de trait au service de la ruralité » auquel les communes ont répondu avec l'aide du Parc naturel des deux Ourthes et la collaboration du SI « Hauteur et Gorges de l'Ourthe » pour la commune de La Roche-en-Ardenne.

Les travaux ont été confiés à des prestataires locaux situés à proximité du lieu de travail pour éviter au maximum les nuisances provoquées par le déplacement du camion et du cheval. Ceux-ci ont été réalisés uniquement à l'aide de la force de traction chevaline ne générant aucune nuisance sonore ni de pollution de l'air.

Les communes bénéficieront de subventions de la Wallonie pendant 3 ans pour leur mise en œuvre.

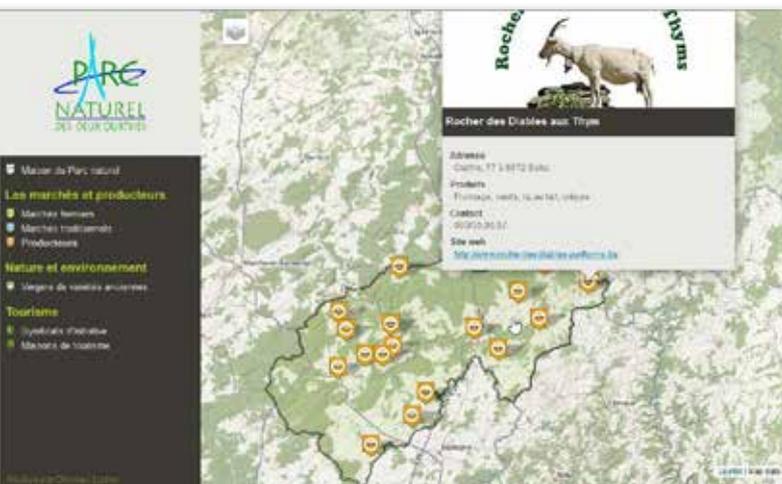
Un coup de pouce, qui, nous l'espérons, pourra se diversifier et se pérenniser dans le temps....

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de visites du Cheslé en Char à bancs	38 visites
Nombre de participants aux visites	198
Entretien du RAVeL	10 passages
Longueur des tronçons du RAVeL pour chaque commune	33,5 km
Arrosage des fleurs à Houffalize	3 journées



UNE CARTE INTERACTIVE DES PRODUCTEURS DU PARC



Dans le cadre de la subvention en faveur des circuits courts, le Parc naturel des deux Ourthes a développé un WebGIS permettant de localiser les producteurs locaux de son territoire. Ce nouvel outil a de nombreux intérêts, d'une part, il a été développé grâce à un logiciel OpenSource, ce qui signifie que d'autres Parcs naturels pourraient reprendre son fonctionnement pour l'appliquer à leur territoire, d'autre part, il est évolutif, ce qui permet d'ajouter autant d'éléments que l'on souhaite.

Le WebGIS présente une carte du territoire du Parc naturel avec la possibilité d'ajouter de nombreuses couches d'informations. Les couches sont regroupées sous différentes rubriques comme *Marchés et producteurs* ou *Nature et biodiversité*. Dans l'onglet *Marchés et producteurs* par exemple, on retrouve 18 producteurs du Parc naturel. En cliquant sur leur icônes, on obtient leur adresse, le détail des produits qu'ils vendent, les heures d'ouverture de la ferme et leur site web éventuel. On retrouve également sous ce titre, les différentes localisations des marchés locaux, de terroir ou plus traditionnels.

D'autres couches d'information sont également disponibles comme la localisation des vergers plantés par le Parc naturel avec les différentes variétés que l'on peut y trouver ou la localisation des Maisons de tourisme et des Syndicats d'Initiatives du territoire. Dans l'avenir, de nouvelles couches seront ajoutées pour enrichir le contenu de ce nouvel outil interactif !



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de producteurs repris sur le WebGIS	18
Nombre de marchés repris sur le WebGIS	5





TERROIRLUX : LES CLÉS DE LA CONSOMMATION LOCALE EN UN CLIC



Beaucoup d'associations en Wallonie travaillent sur la thématique des produits locaux à différents niveaux (encadrement de producteurs, groupements de citoyens, stimulation économique, marché fermier, promotion touristique,...) mais aucune coordination n'existe. A l'initiative de six associations (Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier, CRIE d'Anlier, ADL Tintigny/Habay, GAL Cuestas, marchés fermiers de Han et d'Avioth) le portail internet des acteurs du terroir en Province de Luxembourg est né. L'objectif du projet est d'une part de créer un réseau entre toutes les associations luxembourgeoises qui travaillent avec des producteurs et de partager nos expériences /projets et d'autre part, de mettre ces informations à disposition des consommateurs.



Les onglets et catégories du site internet ont été construits par les associations et validés par les producteurs. Une étroite collaboration s'est tissée avec la Province de Luxembourg via la Fédération du Tourisme du Luxembourg Belge (FTLB) qui a financé un site internet professionnel avec un moteur de recherche par produit et par géolocalisation. La Province assure également la coordination du réseau créé. Les données encodées par les associations le sont dans la base de données partagées HADES utilisée par d'autres sites internet (Maisons de Tourisme, Syndicats d'initiatives, Communes,...) ce qui permet une mise à jour des données optimale et instantanée sur la toile.

Le portail www.terroirlux.be met en avant les producteurs mais aussi les points de vente (magasins à la ferme, GAC, marchés fermiers, vente en ligne,...), les événements terroir (fête de la pomme de terre, du pain, du cabu,...), les bons plans terroirs (pressoirs à fruits, restauration collective, confréries) et des ressources pour devenir producteurs (formation, législation,...). Ces informations sont à disposition des consommateurs et on espère que ce regroupement d'informations sera une base nourricière pour toute personne qui désire consommer local ou se lancer comme producteur.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre d'associations ayant créé le site	6
Nombre d'associations encodeuses	22
Nombre de Parcs naturels impliqués dans la démarche	4
Nombre de visites sur le site (10 mois)	17.500
Nombre de producteurs référencés	190
Nombre de points de vente référencés	119



LES MARCHÉS CARREFOUR ET SAVEURS : PRIORITÉ AUX CIRCUITS COURTS



Le succès des marchés « Saveurs et terroir » de Dour et de Mons que nous avons lancés en 2013 ont eu pour effet d'attirer l'attention sur le Parc naturel et ses producteurs. La formule douroise est désormais bien ancrée et suscite toujours le même engouement. Initiateurs du concept, nous sommes devenus une référence pour l'organisation de ce type d'événements. Voilà pourquoi, en 2014, la commune de Frameries et son ADL ont fait appel au Parc pour les aider à mettre en place un premier marché en complément de la traditionnelle foire aux fleurs du 1er mai. Fruit d'une collaboration avec le syndicat d'initiative de Frameries et le GPCA (Groupement de Promotion Commerciale et Artisanale de Frameries), ce marché poursuivait plusieurs buts :

- promouvoir la qualité de l'alimentation ;
- favoriser la vente directe du producteur au consommateur au sein d'un espace convivial ;
- créer des débouchés favorisant la diversification des revenus des agriculteurs,
- favoriser un type de production et de commerce traditionnel, artisanal, respectueux de l'environnement et du consommateur.

Cette première édition s'est déroulée dans un nouveau bâtiment commercial de Frameries, l'Épicentre, inauguré pour l'occasion. Une vingtaine de producteurs nous ont rejoints lors de cet événement pour le plus grand bonheur d'un public enthousiaste et nombreux. A la demande des producteurs et des partenaires, l'événement a connu une deuxième édition

le 27 septembre. Désormais, un groupe de travail comptant bon nombre de producteurs s'est constitué. Dynamique, il se mobilise autour d'un premier enjeu majeur : pérenniser les deux rendez-vous annuels et progressivement augmenter la fréquence de ces marchés. Une nouvelle « franchise » sous le signe du circuit-court prend donc forme au sein du Parc naturel des Hauts-Pays.



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de marchés	2
Nombre approximatif de visiteurs	5.000
Nombre d'artisans réunis	25



LES SEMAINES "OH LE GOÛT !"



C'est d'une réflexion entre La Communauté Germanophone, le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel, la Fondation Rurale de Wallonie et l'ASBL Pays de Herve Futur, que sont nées les semaines «Oh le goût!». Cet évènement a pour objectif de mettre à l'honneur le plaisir de travailler et de savourer des produits de qualité réalisés, transformés ou valorisés de façon artisanale dans l'Est de la Belgique.

Les produits régionaux ne sont pas seulement délicieux, ils renforcent les circuits économiques régionaux et contribuent au développement durable de la région. Ils sont en même temps les meilleurs ambassadeurs de notre région.

Pour cette première édition des Semaines « Oh le Goût ! », nous avons eu le privilège de bénéficier du parrainage de 2 chefs étoilés régionaux : Thomas Troupin, de restaurant « la Menuiserie » à Waimes et Erik Pankert du Restaurant « Zur Post » de Saint-Vith ! Ces chefs ont pu témoigner de leur amour des bons produits et ils sont la preuve parfaite qu'une cuisine au goût du jour, reconnue entre toutes, peut être régionale et saisonnière. Cette cuisine implique autant l'utilisation de produits alimentaires frais, régionaux et saisonniers que la redécouverte de produits et de recettes traditionnelles.

Les semaines « Oh le goût ! », ce sont 2 semaines de campagne promotionnelle menée sur 33 communes de l'est de la Belgique, rendues possibles grâce à l'enthousiasme des associations, groupements, professionnels de l'Horeca, écoles,... qui ont répondu présents pour mettre en place près de 60 actions, sur le thème : Circuits courts, plaisir prolongé !



Citons en exemple, la visite de la fromagerie du Trouffleur à Thirimont par l'école maternelle de Sourbrodt afin de leur faire découvrir la qualité et la saveur des produits locaux ou la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) de Waimes, pour l'organisation d'un Marché de producteurs locaux, les Menus «Made in Ostbelgien» proposés dans les restaurants... D'ailleurs, vu le succès rencontré en 2014, la 2ème édition est sur les rails et se déroulera du 3 au 25 octobre 2015.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de partenaires	4
Nombre de réunions	4
Nombre de projets	59
Nombre de communes	33
Nombre semaines	2
Nombre de parrains	2



AUX SOURCES DE LA FORÊT, OSEZ LE TOURISME NATURE !



En septembre 2010, le Parc naturel Viroin-Hermeton a pris les commandes du projet de valorisation touristique de la Forêt du Pays de Chimay. Depuis lors, les concrétisations sur le terrain se succèdent d'année en année et le réseau de partenaires ne cesse de croître.

L'année 2014 a vu le développement de la Grande Traversée de la Forêt du Pays de Chimay se poursuivre. Ainsi ce qui constitue, en Belgique, le premier itinéraire de grande randonnée jalonné d'aires de bivouac permettant aux randonneurs d'y planter leur tente pour la nuit, a encore augmenté son attrait. Non seulement, deux nouvelles aires de bivouac ont été aménagées sur les communes de Sivry-Rance et Couvin portant ainsi à neuf le nombre total de celles-ci, mais de plus, un topo-guide décrivant l'ensemble du tracé et reprenant nombres d'informations pratiques et d'explications naturelles et culturelles a été édité en partenariat avec l'asbl des Sentiers de Grande Randonnée.

Pour encore un peu plus se positionner comme l'une des destinations belges majeures pour les randonneurs, l'application Xplore Forêt du Pays de Chimay a également été développée en collaboration étroite avec la Maison du Tourisme de la Botte du Hainaut.

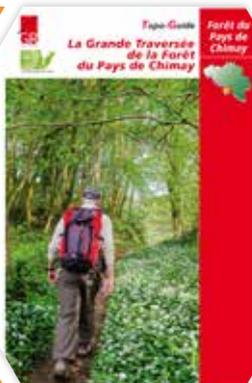
Grâce à cette application, le randonneur peut avoir accès à l'ensemble des tracés des promenades situées sur le territoire de la Forêt du Pays de Chimay. Il peut y sélectionner sa balade selon différents critères tels que la distance, le niveau de difficulté, la durée, le revêtement, le type de paysages rencontrés... Ensuite, il pourra télécharger l'itinéraire sur son appareil mobile (ou l'imprimer via son PC). Une fois le téléchargement effectué, le randonneur peut se faire guider jusqu'au départ de la balade pour ensuite, sans plus qu'aucune connexion à internet ne soit nécessaire, suivre l'itinéraire sur son appareil mobile.

Outre l'itinéraire, le randonneur aura accès à toute une panoplie d'informations sur les points d'intérêt du parcours, mais pourra également savoir où se situe le restaurant, l'hébergement, le café... le plus proche de l'endroit où il se trouve.

Le Parc naturel Viroin-Hermeton et la Forêt du Pays de Chimay, une destination plus que jamais « randonneurs admis ».

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Aires de bivouac créées au total	9
Nombre de promenades actuellement disponibles sur l'application Xplore FPC	102
Nombre de communes concernées par l'application Xplore FPC	6
Nombre de topo-guides édités	1000





CYCLOLÉGENDES – LE PARC NATUREL HAUTE-SÛRE FORÊT D'ANLIER À VÉLO !



En 2009, le diagnostic du territoire du PNHSFA laissait apparaître un potentiel encore sous-exploité en matière d'activité touristique. Par ailleurs, la visibilité du territoire devait progresser. Aussi, le Parc a décidé d'étoffer l'offre de produits touristiques en valorisant ses pôles d'attrait potentiels peu développés, et en élargissant l'éventail des circuits de découverte de la région.

« Cyclolégendes » est un circuit cyclo-touristique balisé, traversant l'ensemble du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier et ralliant entre elles les différentes étapes du « circuit des Légendes ». Structuré en 4 boucles variant entre 35 et 65 km, ce circuit a une longueur totale de 150 km.

Plusieurs possibilités s'offrent aux cyclistes désireux de découvrir le circuit. Des cartes sont disponibles en français et néerlandais dans les organismes touristiques du Parc, mais également téléchargeables sur le portail d'informations touristiques, tout comme les traces gps des différentes boucles. Douze panneaux informatifs comportant toutes les informations nécessaires (localisation, distance à parcourir, lien vers les autres itinéraires) sont également répartis sur le parcours.



Ce circuit allie donc le plaisir du sport à celui de la découverte. Traversant des paysages variés (vallées, forêts, ...), il conduit les cyclistes vers des endroits, des villages souvent méconnus, mais recelant d'anciennes légendes. Celles-ci se matérialisent sur les sites grâce à des panneaux agrémentés d'une sculpture représentant une caractéristique de l'histoire.

Les opérateurs touristiques contribuent largement à faire connaître ce nouveau circuit, qui répond à une véritable attente des touristes. Le projet a engendré d'autres initiatives permettant de promouvoir le cyclisme, comme l'adhérence de plusieurs établissements du territoire au label « Bienvenue Vélo » ou encore l'équipement d'organismes touristiques en stations de réparation et lavages des vélos.

Chiffres clés



Intitulés	Résultats
Nombres de publications FR et NL	10
Nombre de kilomètres balisés	150
Nombre de panneaux d'informations	12
Nombre de balises posées	918

LE CIRCUIT BÉRIA : SUR LES TRACES DU PATRIMOINE LOCAL



La valorisation du patrimoine local est une mission fondamentale pour le Parc Naturel des Hauts-Pays. En cette matière, il convient aussi de promouvoir celui que l'on qualifie de populaire et d'immatériel.

En collaboration avec une association locale de Quévy, une de nos six communes partenaires, le Parc naturel a coordonné et financé un nouveau circuit de promenade permanent. Un thème central : le brigand connu sous le nom de Béria, dont les frasques s'inspirent de celles du fameux capitaine des Flambeurs du Nord, Antoine-Joseph Moneuse bien présent dans la mémoire collective des Hauts-Pays. Ainsi, trois jours durant en septembre, le village de Quévy vit au rythme de la fête et des scénettes évoquant la légende du brigand. Le public, très nombreux, est toujours au rendez-vous.

Le circuit « Béria » (4,6 km) propose de partir à la découverte du village de Quévy-le-Petit et des lieux qui ont forgé la légende. Deux variantes sont proposées :

- « le tour des deux Quévy » permet de découvrir le village voisin de Quévy-le-grand ;
- la seconde permet de découvrir les deux circuits et de les prolonger vers les larges étendues de culture

Le Parc Naturel a financé la création de 12 panneaux didactiques placés le long du circuit et en a supervisé le contenu. Ceux-ci donnent de précieux renseignements tant au niveau culturel que géographique, architectural ou même biologique. Le balisage a également été assuré par le Parc Naturel.



Le 18 octobre 2014, le circuit a été inauguré lors du weekend « Rendez-vous sur les sentiers » organisé par Sentiers.be. L'association des Compagnons de Béria a, quant à elle, assuré l'animation en costume d'époque pour le plus grand plaisir des marcheurs.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Distance totale du circuit (km)	13
Nombre de panneaux didactiques placés	12
Nombre de balises	70
Nombre de marcheurs à l'inauguration	71

Education et sensibilisation



L'ÉCOLE DU DEHORS, UN LIEN FORT ENTRE L'ENFANT ET LA NATURE



Le syndrome de « manque de nature » mis en évidence par des chercheurs nord-américains est un phénomène qui touche aussi l'Europe. Des études font le lien entre le manque de nature et l'hyperactivité, l'obésité, l'hypertension, l'asthme, la dépression et des retards dans le développement de l'habileté motrice et des aptitudes sociales.

En sortant à l'extérieur, on crée un lien essentiel entre la nature et sa protection. En effet, on a envie de protéger ce que l'on connaît et que l'on a appris à aimer.

Dans ce cadre, de nombreux acteurs wallons de l'éducation à l'environnement, convaincus de l'importance de sortir dans la nature avec les enfants, se sont regroupés pour créer le Groupe de Travail « Tous Dehors » auquel participe activement le Parc naturel du Pays des Collines. Une « Form'Action » à destination des enseignants a été conçue. Environ 25 enseignants y ont pris part et pratiquent « l'École du Dehors » à des degrés divers. Une publication visant à promouvoir la pratique existe également. Celle-ci comprend un modus operandi donnant des clés pour faciliter l'application par les enseignants de cette approche pédagogique.

Afin d'élargir la gamme de ses différents services en matière d'animation, le Parc naturel du Pays des Collines a rejoint le GT afin d'appliquer, avec les écoles locales, ce nouveau mode éducatif.

Deux enseignants et leurs classes ont participé à ce projet en 2014. Les perspectives s'annoncent positives puisque quatre classes seront accompagnées dans la pratique de « l'École du Dehors » en 2015. Une fois par mois, la classe se rend une journée dans un espace naturel à proximité de l'école. Les enfants découvrent la nature proche, construisent des apprentissages ou vivent simplement des moments dans la nature. Créer un lien fort entre les enfants et la nature, développer la psychomotricité et la coopération entre les enfants est essentiel. Se construire tant du point de vue personnel que dans son rapport avec les autres et la nature est l'objectif à atteindre.



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Journées en extérieur	11
Classes participant au projet	2
Enfants participant au projet	55
Réunions de parents informatives	2
Journées de « Form'Action » avec le GT	2
Réunions du Groupe de Travail	5

Acteurs de l'éducation à l'environnement ou enseignants, si le sujet vous intéresse, rendez-vous sur le site www.tousdehors.be



LES BOTANISTES EN HERBE : UNE EXPOSITION DIDACTIQUE



L'éducation et la sensibilisation à la nature ont toujours été au centre des priorités du Parc Naturel des Hauts-Pays. Chaque année une exposition didactique itinérante à destination des écoles primaires est mise sur pied. L'année 2014 a été celui du thème des végétaux. Le but ? Expliquer aux enfants les nombreuses utilités des plantes, en particulier pour l'homme.

L'exposition proposait une approche originale du sujet. Elle s'articulait autour d'un grand jeu de l'oie qui renvoyait à différents thèmes : l'évolution du règne végétal, les différentes parties d'une plante et la vie des plantes, les nombreuses utilités des plantes, les jardins à thèmes, les menaces qui pèsent sur les plantes et les solutions que l'on peut y apporter...



Plusieurs maquettes interactives illustraient également le sujet. Elle montrait également des caricatures géantes de plantes permettant d'identifier les particularités des plantes carnivores, des plantes épiphytes, des plantes parasites, des plantes aquatiques, etc. De par les outils mis à disposition, cette exposition proposait une approche ludique pour faciliter les apprentissages.

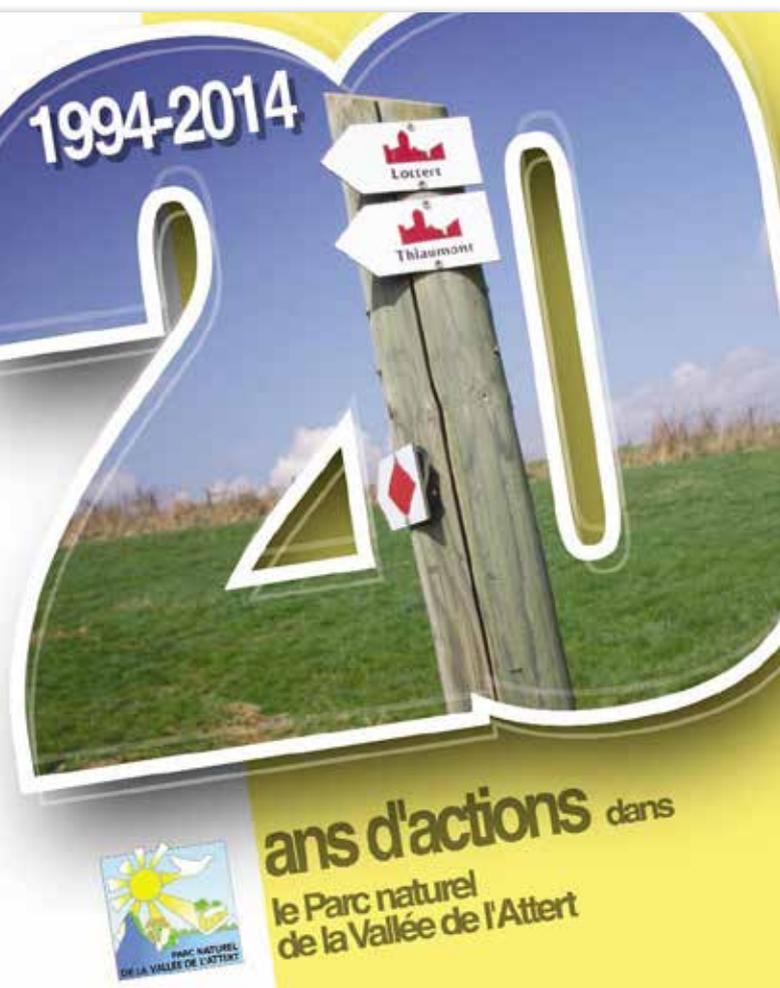
Dans une logique de continuité, des dossiers pédagogiques et de nombreux livres étaient mis à la disposition des enseignants afin de prolonger l'activité en classe.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Public cible	5 ^{ème} et 6 ^{ème} primaires
Nombre de communes ayant accueilli l'exposition	2
Nombre d'ateliers	10
Nombre d'enfants sensibilisés	208



HUIT BROCHURES POUR LES 20 ANS DU PARC



Il y a 20 ans, le 14 juillet 1994, la création du Parc naturel de la Vallée de l'Attert était une évolution logique de la politique de renouveau rural entamée par la commune d'Attert en 1977.

A l'occasion de son 20e anniversaire, le Parc naturel de la Vallée de l'Attert a souhaité mettre un coup de projecteur sur les richesses de son patrimoine naturel, bâti et culturel. C'est ainsi que huit brochures ont été éditées.

Les sept premières brochures présentent 20 mammifères, 20 oiseaux des jardins, 20 espèces rares, 20 plantes des jardins et bords de route, 20 plantes mellifères, 20 monuments et sites remarquables et 20 bâtiments rénovés sur le territoire du Parc naturel - Pour cette brochure, le Parc naturel a pu compter sur la collaboration de la Maison de l'Urbanisme Lorraine - Ardenne qui a assuré le choix des sites et des photos ainsi que la rédaction des textes.

Quant à la huitième brochure intitulée « 1994-2014, 20 ans d'action dans le Parc naturel de la Vallée de l'Attert », elle résume les actions qui ont été menées par le Parc naturel dans de nombreux domaines au cours des deux dernières décennies sur le territoire attertois.

Ces brochures ont été distribuées aux habitants de la Vallée et quelques exemplaires ont été remis aux écoles. Elles sont également disponibles à la Maison du Parc.

Les messages reçus laissent espérer que ces brochures trouveront leur place dans de nombreuses bibliothèques.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de brochures	8
Nombre de pages total	256
Nombre d'exemplaires imprimés	2500





DES ARBRES FRUITIERS DANS LES ÉCOLES



Pommiers, poiriers, pruniers ont élus domicile dans cinq écoles du Parc naturel Burdinale-Mehaigne situées à Bas-Oha, Burdinne, Ciplet, Héron et Wanze pour donner suite à un appel à projet lancé par le Parc naturel à toutes les écoles du territoire.

Favoriser la biodiversité, embellir l'espace de vie de l'école, sauvegarder les anciennes variétés locales par leur diffusion, développer le rapport à la nature et à ses ressources, créer un terrain de sensibilisation et d'animation... tels étaient les objectifs de cette action s'inscrivant dans le projet de valorisation des vergers initié par le Parc naturel en 2013.

Le Parc naturel a pris en charge l'aspect technique du projet : choix des variétés et types d'arbres (demi-tige, basse tige, haute tige, palissé) en fonction de la surface disponible, de la topographie, de l'exposition... Mais ce projet se voulait aussi collectif et participatif, en lien avec les projets des écoles et des enseignants. C'est donc une classe par école, accompagnée par un enseignant sensible à la thématique, qui a participé à la plantation de ces fruitiers.

En mars et avril dernier, l'équipe du Parc naturel accompagnée d'un animateur du CRIE de Modave s'est rendue dans les écoles pour une demi-journée d'animation et de plantation. L'animation proposée par le CRIE de Modave a permis aux enfants d'entrer dans le monde du verger et de se familiariser aux arbres fruitiers. Ensuite, organisés par petits groupes, les mains dans la terre, les enfants accompagnés d'un adulte ont planté les fruitiers.

Toutes les étapes nécessaires à une plantation réussie ont été respectées : creusement du trou, installation de la cage de protection contre les rongeurs, rebouchage, fixation au tuteur avec un lien doux, arrosage... Par ailleurs, pour assurer un suivi durable des arbres, l'équipe du Parc naturel a réalisé une taille de formation en février 2015, en conseillant par la même occasion les ouvriers des écoles. A l'automne prochain, l'équipe du Parc naturel proposera également une animation de pressage de pommes et de fabrication de jus artisanal aux enfants ayant participé à la plantation.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre d'écoles impliquées	5
Nombre d'enfants participants	85
Nombre de fruitiers plantés	22
Nombre de variétés différentes	19
Durée du projet	1 mois



LE PARC NATUREL DES PLAINES DE L'ESCAUT, UN TERRITOIRE À FAIRE DÉCOUVRIR



En 2014, pas moins d'une septantaine d'activités tout public étaient proposées, rassemblant au total près de 1200 participants. Objectif : faire découvrir les multiples richesses du territoire et les projets de l'équipe du Parc naturel.

Conférences, formations, expositions, sorties thématiques,... autant d'activités diverses et variées étaient proposées durant l'année et sur les 6 communes du Parc naturel, autant d'occasions de découvrir en famille ou entre amis le territoire du PNPE, ses richesses et ses enjeux.

Un exemple : « Chasse aux trésors, sur les traces des Mâchons... », une balade à vélo à travers la campagne de Taintignies programmée le dimanche 17 août.

Taintignies a compté un nombre important de maçons (mâchons), dont le savoir-faire fut notamment recherché au XIX^{ème} siècle par la France si proche pour construire diverses cités charbonnières dans le Nord, puis dans diverses régions du pays pour de gros chantiers. Beaucoup de ces maçons ont construit leur propre maison, ce qui explique l'architecture traditionnelle de ce village. Pour mettre en exergue cette particularité, Taintignies a été l'objet, le temps d'une demi-journée, d'une chasse aux trésors.

Guidés par un carnet de route, les participants étaient invités à décrypter les traces du passé, à résoudre des énigmes, à retrouver des outils de maçons,... et ce le long d'un circuit d'une quinzaine de kilomètres. Au total, 17 participants ont enfourché leur vélo au départ de la ferme d'Etréelles, et ce malgré une pluie qui ne les a pas quittés.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre d'activités tout public 2014	70
Nombre de participants	1.200





RÉALISATION D'UNE APPLICATION MOBILE 'MISSION LOUTRE'



Cette application a été réalisée par le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier dans le cadre d'un projet transnational LEADER en partenariat avec le Parc naturel de l'Our, le GAL Clervaux Vianden et le Parc naturel régional de Lorraine.

Trois applications mobiles sont disponibles au téléchargement sur App Store et Google Play. Ces applications sont destinées à un public familial, de petits groupes.

Pour le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier, nous avons choisi comme thématique la préservation de la nature.

L'application, sous forme de jeu, propose de protéger les loutres et leur environnement en parcourant les diverses étapes proposées et en récoltant des points !

De la Forêt d'Anlier à la vallée de la Sûre nous invitons les participants à jouer avec leur smartphone ou tablette équipée d'un GPS !

A travers la loutre, ils découvriront zones humides, cigognes noires, reine des prés, moules perlières et tant d'autres richesses à préserver.

Onze étapes sont à effectuer sur l'ensemble du territoire. Pour les personnes qui ne sont pas équipées, 5 tablettes sont mises à disposition à la Maison du Parc naturel. L'objectif de ce projet est de faire découvrir de manière ludique et amusante les sites intéressants du territoire.

Celle-ci permet également de sensibiliser le public sur le travail réalisé par le Parc naturel pour la préservation de l'environnement.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Durée du projet	3 ans
Nombre d'étapes de l'application	11



" EN SORTANT DE L'ÉCOLE, NOUS AVONS RENCONTRÉ... "



En 2012, le Parc naturel de la Vallée de l'Attert a souhaité proposer une animation pédagogique à destination des enfants de 8 à 12 ans les mercredis après-midi. Cette activité leur permettait de découvrir les richesses du territoire tout en s'amusant. En 2012 et 2013, deux cycles de cinq séances annuels ont été organisés. Chaque cycle avait une seule thématique (l'eau, la forêt, les oiseaux et la géologie) déclinée en sorties à l'extérieur, jeux, expériences, rencontres avec des acteurs de terrain...

Ces cycles n'ont pas rencontré un très gros succès car, en moyenne, 7 enfants seulement y participaient. La raison invoquée le plus souvent était les problèmes d'occupation des enfants entre les cycles. C'est ainsi que depuis septembre 2014, les animations « Nature » sont organisées tous les mercredis hors congés scolaires. Durant 2h30', les enfants font connaissance avec la flore et la faune du parc mais aussi avec son patrimoine historique et géologique au travers des mêmes activités qu'auparavant. Les enfants s'inscrivent pour une année scolaire. Prévue au départ pour 12 enfants, l'animation en accueille 14. On a dû refuser du monde !

Parallèlement à ces activités, le Parc a publié une brochure reprenant les animations pour les élèves des écoles maternelles et primaires. Des activités à faire en classe ou sur le terrain. Les thèmes sont variés et adaptés au niveau des élèves. Les écoles du Parc naturel bénéficient de la gratuité des animations. Pour les écoles des communes aux alentours du parc, les activités sont payantes. Un PDF publicitaire a été envoyé aux écoles maternelles et primaires de la Province de Luxembourg à la fin du mois d'août. La brochure est téléchargeable sur le site du parc. Plusieurs animations ont déjà eu lieu et d'autres sont rendez-vous.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
nombre d'enfants inscrits aux mercredis « nature »	14
Nombre de séances par an	34
Nombre de brochures imprimées	1 000
Nombre de mails envoyés aux écoles	257
Nombre d'animations dans la brochure	13





FANIA, C'EST AUSSI POUR LES PETITS !



Depuis septembre 2014, la visite guidée de FANIA, exposition permanente dédiée aux Hautes Fagnes, est proposée aux groupes d'enfants de 3^{ème} maternelle, 1^{ère} et 2^{ème} primaire. L'équipe d'animateurs a pu rendre des concepts scientifiques tout-à-fait compréhensibles et attractifs pour des enfants entre 5 et 8 ans.

D'une part, afin de rendre la visite guidée plus ludique, l'animateur équipé d'un petit chariot véhiculant ses accessoires (plateau, figurines, arbres miniatures...), rythme son parcours dans le musée avec différentes démonstrations. Au fil des différents modules développés dans l'exposition, il fait succéder les accessoires sur le plateau du chariot afin d'illustrer par exemple de manière très concrète l'évolution du paysage aux enfants.



D'autre part, une petite expérience scientifique au moyen d'un simple aquarium équipé d'un robinet permet d'expliquer simplement aux enfants l'effet « éponge » des sphaignes, ces mousses qui forment les tourbières.

Pour compléter la visite et afin de faire participer activement les élèves, tous les thèmes abordés dans le musée sont exploités dans des jeux. Citons par exemple, le jeu de la tourbe. Equipés de brouettes remplies de tourbe, les enfants effectuent un parcours en extérieur représentant le transport des briquettes de tourbe du lieu d'extraction vers le lieu de séchage. Ensuite, ils construiront une meule, amoncellement des briquettes en forme de pyramide, sous forme de laquelle elles devaient sécher avant d'être utilisées pour le chauffage ou la cuisson.



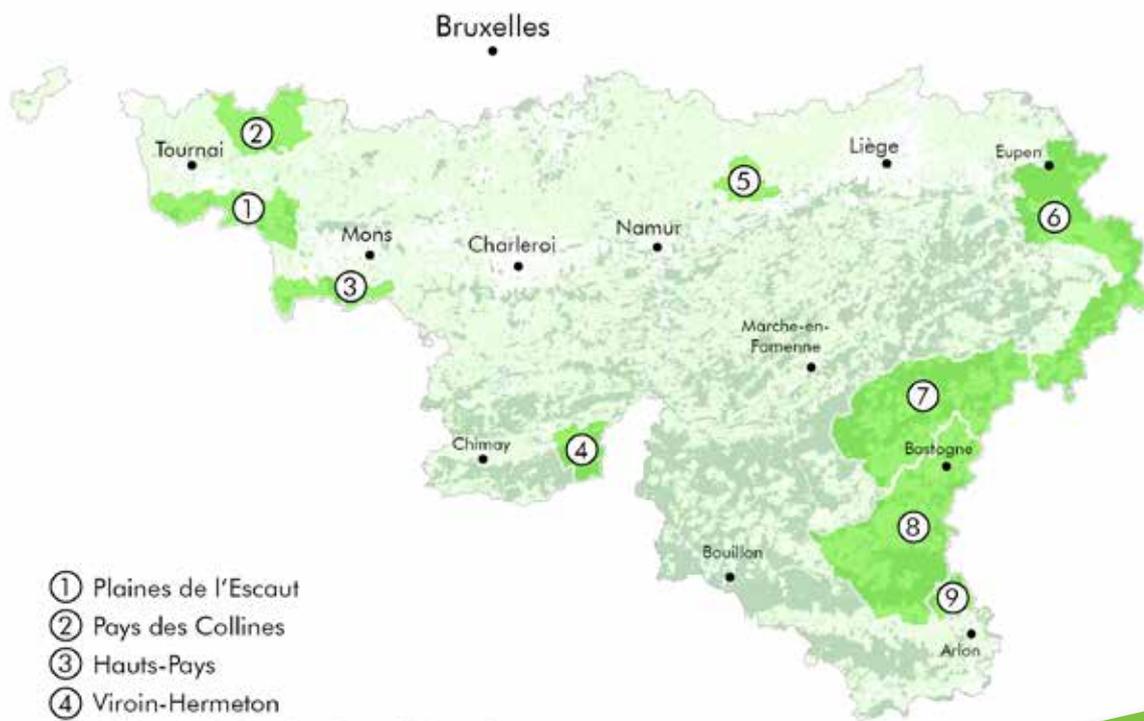
Pour terminer cette visite amusante, les enfants ont aussi l'opportunité de mettre les mains dans l'eau lors de leur passage dans une petite zone de tourbière reconstituée derrière la maison du Parc.

Ces animations sont proposées aux écoles en français, en allemand et en néerlandais.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de participants en 2014	50
Nombre d'écoles en 2014	3
Nombre de langues proposées	3 (FR, D, NL)

Les Parcs naturels de Wallonie



- ① Plaines de l'Escaut
- ② Pays des Collines
- ③ Hauts-Pays
- ④ Viroin-Hermeton
- ⑤ Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne
- ⑥ Hautes Fagnes-Eifel
- ⑦ Deux Ourthes
- ⑧ Haute-Sûre Forêt d'Anlier
- ⑨ Vallée de l'Attert

> 48 communes
> 225.000 habitants
> 18% du territoire wallon



Fédération des Parcs naturels de Wallonie

Adresse : Rue de Coppin, n°20
5100 Jambes
081/30.21.81

Contact : info@fpnw.be

Site Internet : www.fpnw.be

Éditeur responsable

Françoise Erneux
Rue de Coppin, 20
5100 Jambes

Impression



Avec le soutien de

